34e ANNEE N° 2671 PARAIT LE SAMEDI 30 JIUN 1923

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN DEMOCRATE

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS

PAYABLES D'AVANCE

Neuf francs par an

ETRANGER, port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 25, Rue Droite 25, SISTERON

Fondateur : A TURIN — Directeur-gérant : M. PASCAL LIEUTIER

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS

On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

Les annonces sont reçues au bureau du Journal et à *Paris à l'Agence Havas*, 62, Rue de Richelieu, et dans les principales agences.

ANNONCES

Judiciaires (la ligne).....0,50

Commerciales (la ligne).....0.60

Réclames (la ligne).....0,80

Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré

LETTRE DE PARIS

La Concurrence Allemande de demain

26 Juin 1923.

Les débats sur la politique intérieure hachent sans utilité les préoccupations publiques qui sont tendues vers la solution du conflit franco-allemand et retenues par la hausse des changes, conséquence naturelle des appréhensions de l'étranger. Nous sommes, en effet, à la merci des Américains qui, en 1919, ont conservé des francs que nous leur avions donnés contre nos achats. Plusieurs milliards pèsent ainsi sur nos changes. A supposer que la France soit un pays clos, se suffisant à lui-même, n'ayant rien à payer à l'extérieur, ces milliards n'en continueraient pas moins à être échangés par des Américains qui se les passent entre eux, évaluant leur cours suivants les dispositions politiques du moment.

Cette situation ne s'améliorera que le jour où l'Amérique aura confiance dans l'issue pratique de la bataille que nous engageons contre l'Allemagne pour le paiement des réparations. Il importe donc de faire vite et nos gouvernements prennent bien du temps pour trouver des solutions. Le dernier mémoire anglais en arrive à examiner la question du transfert de l'indemnité d'Allemagne en France sous la forme de main-d'œuvre ou de marchandises. Or, c'est ce que nous ne cessons de dire et d'examiner, ici même, il y a plus de deux ans.

L'évaluation de la capacité de paiement de l'Allemagne passe encore pour être la première des difficultés instantes alors qu'il semble aisé de la déterminer en disant que chaque citoyen allemand devra supporter la charge d'une dette d'Etat égale à celle du pays le moins favorisé parmi les alliés. Si l'on ne prend d'ailleurs pas cette précaution, l'Allemagne qui a maintenu toute sa puissance de production et qui même l'a accrue depuis cinq ans en perfectionnant son outillage par ses libéralités budgétaires, l'Allemagne, déchargée par sa faillite de toute dette intérieure interviendra avec une telle force expansive que sa concurrence sera imbattable. En faisant réfléchir les Américains et les Anglais sur ce côté de la question, ne les amènerait-on pas à une plus saine appréciation des choses ?

E. J.

Les Syndicats des Fonctionnaires sont tolérés

Le Gouvernement par une voie détournée renonce aux poursuites

On se souvient qu'en mars 1920, M. Jourdain, ministre du Travail, déclara à la Chambre que, jusqu'au vote du statut des fonctionnaires, les syndicats d'agents et d'employés des services publics déjà constitués bénéficieraient du *statu quo* en droit et en fait.

Or, en juin suivant, le gouvernement mit ces syndicats en demeure de se dissoudre Devant le refus des organisations intéressées, il fit traduire en correctionnelle leurs représentants pour infraction à la loi de 1884 sur les syndicats professionnels.

La neuvième chambre d'appel devait statuer sur le cas d'une dizaine de syndicats (agents des eaux et forêts, douanes actives et sédentaires, agents des postes, syndicat national des instituteurs, etc.).

Jusqu'ici condamnés par défaut, les représentants de ces groupements se présentaient cette fois devant la Cour, accompagnés de leurs avocats.

Le tribunal, dès le début de l'audience a renvoyé l'affaire « après vacation pour un jour utile »

Cela veut dire, en langage courant que le gouvernement renonce aux poursuites et maintient le *statu quo* en droit et en fait, ainsi que l'avait promis à la Chambre en mars 1920, le cabinet précédent.

Le terme de ce *statu quo* serait le vote du statut des fonctionnaires, et il est bien peu proche.

Les syndicats des fonctionnaires ont donc la certitude de vivre, car, sans nul doute, la Chambre prochaine accordera aux agents des services publics le bénéfice de la loi de 1884.

CONTRE LA PAPERASSERIE

Pour la simplification administrative

Sur la proposition de M. Mazurier, sénateur, le conseil général de la Haute Vienne a pris une heureuse initiative. Il a décidé d'ouvrir, entre tous les maires, secrétaires et employés de mairie, fonctionnaires de la préfecture, des sous-préfectures et des diverses administrations du département, un concours de simplifications administratives. Une somme de 1.500 francs récompensera les meilleurs projets.

On peut dire que cette offensive contre la paperasserie vient à une heure particulièrement favorable, attendu que jamais comme en cette époque d'après-guerre les circulaires, les rapports, les notes, les écritures en double et triple expéditions, malgré la cherté du papier, n'ont été tant en faveur dans les sphères administratives.

A quoi cela tient-il ? Pas seulement, comme l'affirment certains pince-sans-rire, parce qu'il faut donner un semblant d'occupation aux employés titulaires ou auxiliaires qui pullulent dans certaines de nos administrations publiques. Mais aussi, pour une grande part, à l'esprit routinier des chefs et sous-chefs qui ne savent ou n'osent prendre une décision sans que celle ci soit étayée sur des citations de textes, d'articles de lois ou de règlements, de chiffres et de statistiques, dont la recherche et la coordination demandent une collaboration nombreuse, du temps et des écritures abondantes.

Serait il donc possible de réduire sensiblement les paperasseries et toutes les chinoiseries qui entravent ou paralysent nos administrations publiques, surchargent de travail les employés et énervent le public intéressé ? Pourrait on, sans qu'il en résultât des inconvénients fâcheux pour la bonne marche des affaires, arriver à simplifier et à activer les services, non seulement dans les bureaux des ministères, des préfectures et des mairies, mais aussi dans certaines administrations spéciales, comme les contributions directes et indirectes, les douanes et l'enregistrement.

M. Mazurier et ses collègues du conseil général de la Haute-Vienne le pensent. Ils estiment que l'on pourrait créer une organisation nouvelle, plus active, parce que moins figée en des conceptions, des traditions surannées ; organisation qui, par la suppression de formalités inutiles, permettrait de hâter la solution des affaires, de limiter le personnel des bureaux, de réduire la besogne, de plus en plus lourde, qui est notamment imposée aux secrétaires de mairie.

Cette initiative, disions-nous au début de cet article, est heureuse. Mais il est à peine besoin de faire remarquer que l'objet qu'elle se propose devrait être élargi, généralisé, embrasser toutes nos administrations publiques, sans omettre le domaine judiciaire où les lenteurs semblent être de plus en plus en vigueur...

P. D.

LES IMPOTS ET L'AGRICULTURE

Sur la proposition de M. Charles Baron, député des Basses-Alpes, le bureau du groupe de défense paysanne, conformément à un vote du groupe, a présenté le 15 juin à M. le ministre des Finances une protestation contre les prétentions de certains agents du fisc tendant à faire intervenir dans le calcul de l'impôt global sur le revenu une augmentation de bénéfice forfaitaire agricole en se basant sur la valeur des bâtiments ruraux sans tenir compte que cette valeur est déjà implicitement comprise dans la notion du bénéfice agricole.

EXAMEN du C.P.S.M.

pour le 2me contingent de la classe 1923 et les candidats désirant devancer l'appel

I. Examen du C. P. S. M. — Les examens du C. P. S. M. auront lieu pour la subdivision de Digne dans les centres et aux dates ci-après :

a) Aix, caserne Miollis les 15 et 16 septembre ;

b) Digne, caserne Desmichel les 8 et 9 septembre.

Des instructions seront données pour les brevets de spécialités.

II. Pourront prendre part aux examens du C. P. S. M. et aux brevets de spécialités ;

a) Les jeunes gens nés avant le 31 décembres 1903,

b) Les jeunes gens d'au moins 18 ans qui désirent contracter un engagement dit devancement d'appel pour y accomplir le même temps de service actif qui est fixé pour la classe 1923.

Ces candidats devront se munir pour le jour de l'examen d'un certificat d'aptitudes physiques qui leur sera délivré par le bureau de recrutement.

III. Inscriptions. — Les demandes pour prendre part aux examens, soit à Aix, soit à Digne devront être adressées à l'officier subdivisionnaire chef de section d'I. E. P. à DIGNE avant le 1e septembre 1923.

Les candidats désirant se présenter aux

© VILLE DE SISTERON

brevets de spécialités, l'indiqueront sur leur demande.

IV. Demande d'inscription. — Elles devront mentionner : a) Domicile de la famille b) Résidence personnelle du candidat ; c) Date et lieu de naissance ; d) Canton où le candidat a passé la révision, le bureau de recrutement dont il dépend ; e) Brevets de spécialités auxquels il désire se présenter ; f) Centre où il désire passer l'examen (Digne ou Aix).

La demande doit être établie et signée par le candidat, les illétrés n'ayant pas le droit de se présenter.

V. Cours préparatoires. — Des cours de préparation aux examens sont organisés par les sociétés ou par le service d'I. P. à : Digne Aix, Fuveau, Forcalquier, Manosque, Sisteron, St-André, Les Mées, Mison.

L'Officier subdivisionnaire, Chef de section d'I. E. P. à Digne : signé : Graziani.

Chemins de fer de Paris-Lyon-Méditérannée

Route des Alpes et du Jura

la plus merveilleuse excursion de montagne de NICE à BELFORT par les Services Automobiles P. L. M.

Les Services Automobiles de Tourisme de la route des Alpes et du Jura doivent fonctionner cette année :

A dater du 15 juin, entre Briançon et Chamonix par le Lautaret Grenoble, la Grande-Chartreuse, Aix-les-Bains, Annecy, Combloux, St-Gervais.

A partir du 1e juillet, sur l'ensemble du parcours de Nice à Belfort par Barcelonnette, Briançon, Le Lautaret, Grenoble, la Grande-Chartreuse, Aix-les-Bains, Annecy, Combloux, St-Gervais, Chamonix, Evian, Genève, Le Pailly, Morez, Salins-du-Jura, Champagnole, Besançon, magnifique route de 1.200 km. pouvant être parcourue en 3 étapes.

Entre Briançon et Chamonix, les touristes pourront suivre un autre itinéraire par le Col du Galibier, St-Jean-de-Maurienne, Albertville et les Gorges de l'Arly.

Aux Services automobiles de la route des Alpes et du Jura, se rattachent de nombreux Services annexes permettant d'excursionner dans le Briançonnais, le Vercors, le Trièves, le Massif de la Chartreuse, la Maurienne, la Tarentaise, la Vallée de la Valserine (circuit de l'Ain ; Genève, Gex, Le Pailly, Chézery, St-Germain-de-Joux, Nantua. Le Pailly, Gex, Genève) et du Doubs (circuit du Doubs : Besançon, Malbuisson, les Pargots, Consolation, Besançon).

Cette importante organisation, qui forme aujourd'hui à elle seule, un réseau automobile de 4.100 km. comporte, en 1923, les créations suivantes :

Un Service entre Le Lautaret et le Col du Galibier, pour permettre aux touristes venant de Grenoble et Briançon d'effectuer l'ascension du Galibier pendant l'arrêt au Lautaret.

Un Service spécial entre Grenoble et St-Pierre-de-Chartreuse pour les besoins des touristes allant villégiaturer à St-Pierre de-Chartreuse, La Diat et à St-Pierre de Chartreuse-village.

Un Service entre Bourg-St-Maurice et Courmayeur par le Col du Petit St-Bernard.

Un Service direct entre St-Claude et Genève par la Faucille.

D'autre part, les Services Briançon-Vallouise et Vallouise-L'Argentière-La Bessée sont prolongés jusqu'aux Claux-Pelvoux et permettent ainsi aux touristes d'atteindre plus facilement la vallée de l'Aile-Froide.

On demande des terrassiers à l'entreprise Pierre Paulas, à Sisteron (B.-A).

Un véritable Progrès

En médecine, les progrès sont incessants, aussi doit-on, parmi les découvertes récentes, signaler la Poudre Louis Legras, qui calme, en moins d'une minute, les plus violents accès d'asthme, catarrhe, oppression, toux de vieilles bronchites. Cette Poudre merveilleuse a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900. Une boîte est expédiée contre mandat de 2 fr. 95 (impôt compris), adressé à Louis Legras, 1, Bd Henri-IV, à Paris.

Chronique Locale

SISTERON

Musique. — C'est ce soir que les *Touristes des Alpes* inaugurent la saison d'été par un concert donné à 9 heures sur le kiosque du Cours Paul Arène, avec le programme suivant :

Gho-Ead, pas redoublé	Argaintz.
Los Banderilleros, m. Espagnole	July.
Marche Solennelle	Wesly.
Kif-kif, polka pour 2 pistons	Gantz.
La Fille du Tambour Major, fsie,	Offembach

L'excursion projetée par la musique vers les clues de Barles est de Verdache est définitivement fixée pour le dimanche 8 Juillet. La musique, à cette occasion, donnera un concert sur le kiosque du Boulevard Gassendi à Digne, le soir à son retour.

A l'Académie de Marseille

Nous lisons dans le *Petit Marseillais* du 23 courant, sous le titre "Académie de Marseille" :

« En vue de l'obtention du prix fondé par le Maréchal de Villars (1.000 fr.) l'Académie avait mis au concours, pour l'année 1922, une étude sur le littérateur Paul Arène. Après examen de cinq manuscrits qui lui avaient été envoyés, elle vient de partager le prix entre M. Bruno Durand, demeurant à Toulon (600 frs.) et Mme Commarmond, née Paule Bassac, de Digne (400 frs.) ».

Ajoutons que Mme Paule Bassac, si prématurément enlevée à l'affection des siens, était la belle-fille du capitaine Arnaud, ancien notaire à Digne mort au Champ d'Honneur, et l'épouse de M. Commarmond, Docteur en Droit à Digne.

Le montant du prix sera partagé entre deux orphelins de guerre.

—o—

Impôt sur les automobiles et le chiffre d'affaires. — L'impôt sur les automobiles sera perçu à la mairie le lundi 2 juillet aux heures habituelles.

L'impôt sur le chiffre d'affaires sera perçu les mardi 3, mercredi 4 et jeudi 5 juillet. Tous les redevables sans exception doivent se présenter. Il est rappelé que les retardataires seront passibles des pénalités édictées par l'article 14 de la loi du 30 mars 1923.

* * *

Un arrêt du Conseil d'Etat en date du 5 janvier 1923 a décidé que les bailleurs de villas, chambres et appartements meublés sont légalement passibles de l'impôt sur les bénéfices industriels et commerciaux, alors même qu'ils n'assureraient pas le service dans les lieux loués.

Tous les revenus provenant de locations étant imposables, à la cédule des B. I. C. le produit de ces locations doit être frappé de l'impôt sur le chiffre d'affaire (art. 59 de la loi du 25 juin 1920).

La nouvelle mesure entrera en vigueur à partir du 1e juillet 1923. Les bailleurs de meublés intéressés pourront utilement se renseigner auprès du service local des Contributions Indirectes à qui ils sont invités à se faire connaitre avant la date mentionnée ci-dessus.

—o—

— Casino-Cinéma —

A cause du concert que la musique donne ce soir, la direction donnera ses deux dernières séances cinématographiques demain dimanche en matinée et en soirée, avec au programme :

Les Roquevillards, drame en 5 parties.

VINGT ANS APRES, 10me et dernier épisode : L'aventure du cardinal Mazarin.

Beaucitron chef des pompiers, comique.

Le piano sera tenu par M. Bombled, chef de musique.

Prix des places : parterre, 2 fr. ; galerie, 1 fr. 50 en soirée. Entrée générale, 1 fr. 50 ; enfants, 1 fr. en matinée.

Eldorado-Bal

Eh oui !.... Eh non !... Eh oui !... oui !.... c'est demain dimanche à 9 h. que la Fanfare dou Boumas donnera un grand bal à grand orchestre à l'Eldorado.

Entrée : Cavaliers 2 frs. ; gratuite pour les dames.

Je suis acheteur de l'**Histoire de Sisteron**, par De Laplane avocat. S'adresser au bureau du Journal.

Objet trouvé. — Il a été trouvé et déposé à la mairie une montre remontoir argent. La réclamer au secrétariat.

Avis. — A partir du premier Juillet les heures de ménage sont fixées à 1 fr. 25 l'heure.

Crédit à l'Epargne

M. ESCLANGON, secrétaire-délégué de cette société à Sisteron nous informe que sa délégation a été de nouveau favorisée au tirage du 26 Juin, Mlle Curnier France à Noyers-sur-Jabron a gagné 500 francs.

Le sort semble sourire à Sisteron, c'est le 5me sociétaire remboursé de cette année, sortis aux tirages mensuels. Pourquoi y a-t-il si souvent des gagnants à Sisteron ? C'est parce que cette société compte un grand nombre de sociétaires dans cette localité.

CREDIT A L'EPARGNE

Entreprise privée assujettie au contrôle de l'Etat

Doyenne des Sociétés de Capitalisation

Siège Social à Lyon

Réserves : VINGT MILLIONS

Constitution d'un capital de **1000** fr. par cotisation de **5** francs par mois

Remboursements anticipés par tirages mensuels

Pour renseignements et souscriptions s'adresser à M. **ESCLANGON,** *Inspecteur Départemental, Rue Droite à* **Sisteron** *(Basses-Alpes)*

A VENDRE Hôtel Guindon et une salle de **spectacles**, agencée pour cinéma, théâtre et bal. S'adresser sur place.

A vendre ou à louer pour le 24 août une **Belle Propriété.**

S'adresser à M. Michel Déocharis, propriétaire à Vaumeilh par Sisteron.

ÉTAT-CIVIL

du 22 au 29 Juin 1923

NAISSANCES

Marcel-Joseph Sube, à l'Adrech.

PUBLICATIONS DE MARIAGE

Entre Louis-Henri Blanc, cultivateur domicilié à Sisteron et Marguerite-Andréa Arnaud, s. p. domiciliée à Laborel (Drôme)

MARIAGES

Néant.

Décès

Aimé-Pierre Giraud, 69 ans, rue Deleuze.

Lida-Thirza Noble, épouse Vendetti, 51 ans rue du Rieu.

JE VENDS p. cause maladie fonds de commerce café, tabac, épicerie. Long bail, bonne recette.

S'adresser : FERRARY, buvette la Baume.

VOLONNE

Les fêtes de Saint-Jean que nous avons annoncées ont été tout particulièrement brillantes. Pourtant, sans doute à cause du temps incertain, on a noté moins de cyclistes que l'année dernière, mais plus d'autos et d'auto-cars. Les prix ont été chaudement disputés durant deux et parfois trois jours. Voici les principaux lauréats : tir, Julien ; course, F. Julien ; bicyclettes, Peron, Autric et Chaine ; pointage, Laugier, Arnaud, Roman, Chastan et Bernard ; les boules avaient d'excellentes équipes qui se suivaient de près, Sisteron a cette fois remplacé l'Escale ; 1r Michel, Bremond, Laugier, 2me (aux Sisteron) Moulet, Audibert, Martin 3e (Volonne) Julien, Baille, Mégy 4me : les jeunes de l'Escale, Trabuc, Fleury et Blanc.

On ne saurait trop louer le zèle dévoué de nos commissaires des deux sexes qui ont si bien fait réussir tous les jeux et le programme. En particuliers les fêtes de nuit, sous l'électricité éblouissante et l'illumination japonaise, au milieu des feux, des bals, des concerts, des batailles joyeuses et des divertissements rappelaient les corsos de la Côte d'Azur.

La tombola a dispersé ses lots de Sisteron à St-Auban.

CAISSE D'EPARGNE DE SISTERON

En éxécution des dispositions des réglements en vigueur les déposants dont les noms suivent sont informés que les dépôts ci-dessous pour lesquels la dernière opération a eu lieu dans le courant de l'année 1886 et qui sont abandonnés depuis cette époque, s'ils ne sont pas retirés du premier Juillet au trente-un décembre prochain inclus, seront, le premier Janvier mil-neuf-cent-vingt-quatre atteints par la prescription. Les ayants droit sont invités à faire toutes diligenges auprès de la CAISSE D'EPARGNE de SISTERON afin d'éviter la prescription définitive.

Numéro 2363 — NEVIERE Antoine-Augustin, premier versement en 1884, âge déclaré à cette époque 30 ans.

Montant du livret : 68 fr. 25

Le Président du Conseil des Directeurs

SILVESTRE.

© VILLE DE SISTERON

Etudes de Me Félix **THELENE**
avocat-avoué à **Sisteron**
et de Me **ROUBAUD**, notaire
à **Sisteron**

VENTE
de
Biens de Mineurs

Il sera procédé le **dimanche 22 Juillet** mil-neuf-cent-vingt-trois à **14 heures** dans la salle de la mairie de **VOLONNE** par le ministère de Me **Roubaud**, notaire à Sisteron, à la

Vente aux Enchères Publiques
des
IMMEUBLES

ci-après désignés sis à **Volonne.**

PREMIER LOT

Terre vague, quartier des Combes, cadastrée section B. numéros 1205 p. 1206 p. et 1207 p. pour 17 ares 13 centiares, touchant nord et levant ravins, midi et couchant la route.

Mise à prix : Cinquante francs.
ci. . . . . **50 francs.**

DEUXIEME LOT

Labour, quartier de l'Hubac de Saint-Antoine, cadastré section C. numéro 643 p. pour 45 ares 88 centiares, avec partie de Bastidon indivis, touchant levant ravin, couchant et nord chemin, midi Aillaud Auguste.

Mise à prix : Deux cents francs,
ci. . . . . **200 francs.**

TROISIEME LOT

Olivette, quartier des Baumes, cadastrée section B. 274 p. pour 4 ares 84 centiares, touchant levant Raymond Antoine, midi Mégy Louis, couchant Gard, nord chemin.

Mise à prix : Cinquante francs.
ci. . . . . **50 francs**

QUATRIÈME LOT

Pré au quartier du Bourg cadastrée section E. numéros 15 p, et 16 p. pour 6 ares 41 centiares, touchant levant Veuve Valet et Audibert, couchant Audibert, midi et nord chemin.

Mise à prix : Cent francs.
ci. . . . . **100 francs**

CINQUIEME LOT

Petite Maison, quartier du Bourg, cadastrée section E, numéro 38 pour un sol de 20 mètres carrés, confrontant levant Allibert, midi impasse, couchant Soliman et nord la rue.

Mise à prix : Quatre cents francs.
ci. . . . . **400 frs.**

SIXIEME LOT

Il sera constitué par l'ablotissement des quatrième et cinquième lots et exposé aux enchères sur la mise à prix réunie de ces deux lots ou celle déterminée par les enchères partielles.

La vente est poursuivie à la requête de :

1e **Richaud** Ernest, capitaine en retraite à Digne.

2e **Richaud** Constance Veuve Roche Placide à l'Escale,

3me **Richaud** Constant boulanlanger à Raphaële-les-Arles.

4me **Richaud** Euphrosine épouse Perrin, cultivateur à Avignon,

5e **Richaud** Hilaire, propriétaire à Salignac,

6e A) **Richaud** Valérie, épouse Aubert Emile, courtier à Marseille,

B) **Richaud** Léccadie épouse Boisset Louis, mouleur à Marseille ; C) **Richaud** Léo, typographe à Marseille.

7e A) **Guieu** Fernand, boucher à Sanary ;

B) **Guieu** Désiré, cultivateur à Sisteron ;

C) **Guieu** Alexandrine, épouse Fabre, retraité à Sisteron.

8e Dame **Reymond** Marie-Thérèse-Rose, veuve Gassend. puis veuve Gard Louis-Christophe, sans profession demeurant à Volonne, agissant si besoin pour son compte personnel et en qualité de tutrice légale de son fils mineur **Gard** Jean-Marcel-Louis né à Volonne le quinze août mil-neuf-cent-treize et ayant pour subrogé tuteur Monsieur **Lorgany** Emile, agriculteur demeurant à Volonne.

Tous les sus-nommés venant comme héritiers de **Imbert** Henri-Séraphin-Albert, vivant boulanger à bord, demeurant à Marseille, Grande Rue, 62, mort pour la France à l'hôpital complémentaire de couverture de Bayons (Meurthe-et-Moselle) le quinze septembre mil-neuf cent-quatorze. Ayant tous pour avoué Me **Thélène.**

La vente a lieu en vertu de la loi du 15 décembre 1921, et d'un jugement sur requête rendu par le Tribunal civil de Sisteron le dix-huit mai mil-neuf-cent-vingt-trois aux clauses et conditions d'un cahier des charges dressé par Me **Roubaud**, notaire à Sisteron commis à cet effet.

Elle aura lieu en présence de Monsieur **Lorgany**, subrogé tuteur régulièrement sommé.

Sisteron, le 30 Juin 1923,
F. Thélène.

EMISSION DE
BONS DE 500 frs.
A LOTS 6%
nets d'impôts présents et futurs du
CRÉDIT NATIONAL

remboursables en 26 ans et comportant **2,343,000** francs de lots annuels pour chaque série de 1 million de titres.

Prix d'émission : **490** fr.
Jouissance : 15 avril 1923.

Les demandes sont reçues sans frais à la

SOCIETÉ GÉNÉRALE

à DIGNE, 15, Boulevard Gassendi, à son bureau de SISTERON, rue Droite, le samedi

---

LE PLUS MODERNE DES JOURNAUX
EXCELSIOR
Grand illustré quotidien à 20 cent.
PUBLIE LE DIMANCHE
Un Magazine illustré en couleurs
EXCELSIOR-DIMANCHE
20 à 24 pages — *Le N° ordinaire et le Magazine réunis* — **30** cent.
SPÉCIMEN FRANCO SUR DEMANDE
Abonnements à EXCELSIOR pour les Départements:
Trois mois 18 fr. | Six mois 34 fr. | Un an 65 fr.
Abonnements à EXCELSIOR-DIMANCHE:
Prix de faveur pour les abonnés d'EXCELSIOR
Trois mois 2 fr. 50 | Six mois 4 fr. 50 | Un an 8 fr.
Abonnement spécial au N° ordinaire du dimanche et à EXCELSIOR-DIMANCHE : Un an 15 fr.
En s'abonnant 20, rue d'Enghien, Paris, par mandat ou chèque postal (Compte n° 5970), demandez la liste et les spécimens des Primes gratuites *fort intéressantes.*

CREDIT NATIONAL

Placement de Bons 6%
de **500** frs à lots, nets d'impôts
Prix d'Emission : 490 frs.

Quatre tirages par an comprenant :

1	lot de	500.000	francs
3	—	100.000	»
3	—	50.000	»
32	—	5,000	»
1153	—	1,000	»

Les bons non remboursés par des lots sont remboursables au plustard le 15 avril 1949.

On souscrit sans frais à la

BANQUE DES ALPES
(ancienne Banque Chabrand et Caillat)
Place du Tivoli - SISTERON
Bureau ouvert tous les jours.

Vient de paraître :

L'ANNUAIRE
Administratif et Commercial des Basses-Alpes, 1923.

En vente à l'imprimerie CHASPOUL à Digne et à l'imprimerie-librairie Pascal LIEUTIER, Sisteron.
Prix 4 fr. — Franco 4 fr. 30.

En vente à la librairie LIEUTIER.

TUBERCULEUX GUÉRIS par le traitement

à base d'*ELIXIR DUPEYROUX :* *Mlle Marthe BOMBARDE, à Grange-s/-Valognes (Vosges),* souffrait depuis 1918 de coxalgie tuberculeuse droite et de lésions pulmonaires, suivant le diagnostic des majors de l'hôpital de Bruyères. La malade ne pouvait se tenir debout et éprouvait de violentes et continuelles douleurs dans la hanche et le genou droits. Commença le traitement à base d'Elixir DUPEYROUX en novembre 1919. Quatre mois après, *Mlle BOMBARDE* put se lever et marcher avec des béquilles. En novembre 1920, elle marchait sans béquilles et se considérait comme parfaitement guérie (lettre du 25 juillet 1921). Le 31 janvier 1922, *Mlle BOMBARDE* écrit que sa guérison est bien définitive et le confirme encore, le 16 janvier 1923 ; *M. Gaston CHANDON, peintre, 86, Grande-Rue, à Bourg-la-Reine (Seine),* souffrait depuis janvier 1920 de congestion pulmonaire avec étouffements, quintes violentes, suivies de crachements de sang, transpirations nocturnes, oppression, appétit défaillant, manque total de forces l'obligeant à garder le lit. A commencé le traitement à base d'Elixir DUPEYROUX le 28 février 1920. Son frère écrivait le 25 mars 1920 qu'il commençait à se tenir debout et à marcher seul, il toussait et crachait beaucoup moins, mangeait mieux et dormait ses nuits entières. Guéri en mai 1920, la guérison est définitive, comme l'attestent la lettre du 7 mars 1921 et celle du 21 janvier 1923, où *M. CHANDON* déclare qu'il va très bien, malgré que son métier l'oblige à travailler dans les courants d'air ; *M. Léon JOLY, 32, Rue d'Assas, à AIRE-sur-la-LYS (Pas-de-Calais),* souffrait depuis l'âge de 11 ans de ganglions tuberculeux du cou. A 12 ans on l'avait opéré inutilement, puis en 1907, survint une péritonite tuberculeuse, laquelle fut suivie de congestion pulmonaire double et bronchite chronique. Les ganglions du cou grossirent à tel point, que, par la compression qui s'en suivit, le malade ne voyait plus clair et ne pouvait plus se conduire. Le traitement à base d'Elixir DUPEYROUX fut commencé en mars 1918. Quelques semaines après, l'appétit et la vue revinrent, les maux de tête, la toux, les expectorations disparurent, les ganglions diminuèrent. En octobre 1919 le malade était complètement guéri et avait repris 13 kilogs. Cette guérison s'est maintenue car les lettres écrites par *M. JOLY* les 9 décembre 1919, 7 janvier 1922, et 28 janvier 1923, témoignent que sa santé continue à être excellente. — Le Dr DUPEYROUX, 5, Square de Messine, Paris, envoie gratis et franco, sur demande, sa Méthode Nouvelle de ***Traitement des Tuberculoses*** avec un questionnaire pour ***Consultations Gratuites*** par correspondance. Il expédie à domicile, par poste, un grand flacon d'Elixir DUPEYROUX, contre 11 francs en mandat-carte. — Consultations, 5, Square de Messine, Paris, tous les jours, non fériés, de 14 heures à 16 heures.

FAIBLES, SURMENÉS

et tous ceux qui souffrent d'Anémie, Vertiges, Palpitations, Troubles nerveux, Artério-Sclérose, Tuberculose, Diabète, Paludisme, Cachexies ou de toutes maladies de déchéance organique, en un mot tous les affaiblis soit par maladie ou par surmenage retrouveront FORCE, VIGUEUR, SANTÉ, grâce au

PHOSPHANOL

qui, par sa richesse en Arsino-Nucléinophosphates, Hémoglobine et Extraits végétaux reconstitue les **cellules nerveuses**, augmente les **globules rouges** du sang, tonifie la **moëlle épinière**, et les **organes essentiels.** C'est le

ROI DES RECONSTITUANTS

qui **redonne de la vie** à tout organe malade et procure **un sang riche, base de la santé.** Chez les neurasthéniques, anémiés, tuberculeux, impuissants, le **PHOSPHANOL** ramène l'appétit, les poumons sont revivifiés, la vigueur et la résistance augmentent, palpitations, migraines, troubles nerveux disparaissent. Le **PHOSPHANOL** existe en élixir et en cachets. **Prix :** Le flacon ou la boîte de 50 cachets : **8 francs.** Franco : 9 fr. 30 — La cure complète de 4 flacons ou 4 boîtes : franco 32 francs.

PHOSPHANOL, 6, Boulevard Richard-Lenoir - PARIS - et toutes Pharmacies.

Dépôt à Sisteron, Pharmacie Pœuf

PHOTOS D'ART
Raybaud
Photographe -:- *DIGNE-SISTERON*

M. **RAYBAUD**, photographe à Digne, informe le public qu'il ouvre à **Sisteron**, un SALON de POSE photographique, S'adresser à la librairie Clergue.
Il opèrera deux fois par mois, notamment les jours de foire.
Un avis fera connaître les jours fixés
M. **RAYBAUD**, opèrera à SISTERON, le dimanche 8 Juillet.

Grand assortiment DE CHAUSSURES
-:- EN TOUS GENRES -:-
AUTRAN ADOLPHE
11, RUE DE PROVENCE - SISTERON -

M. **Autran** informe sa nombreuse clientèle que par suite des achats faits avant la hausse il livrera sa marchandises aux anciens prix.

© VILLE DE SISTERON

FABRIQUE DE CHAPEAUX PAILLE & FEUTRE

pour Hommes, Dames, Fillettes et enfants

Exposition de Digne 1883 — Gros et Détail — Exposition de Nice 1883-84

Ancienne Maison F. Santini
Fondée en 1878

A. INNOCENTI

neveu et successeur

9, Boulevard Gassendi, DIGNE

Médaille de Vermeil — Médaille d'Or

Dèpot de chapeaux Panama, Equateur et Pèruvien - Blanchisssage de Panama

Succursales :
SISTERON, rue Mercerie, en face la Coopérative,
SEYNE, à côté du Bureau des Messageries.

Menuiserie-Ebénisterie

AGENCEMENT DE MAGASIN

ART ET BATIMENT | OUTILLAGE MODERNE

REPARATIONS EN TOUS GENRES

CHAIX MAURICE

Rue Saunerie, N° 5,

SISTERON

Livraison rapide - Prix modérés

BIJOUTERIE-HORLOGERIE-ORFEVRERIE

ANCIENNE MAISON L. BELLE

F. IMBERT, successeur

53, Rue Droite, à SISTERON

GRAND ASSORTIMENT EN MAGASIN -- PARURES DE MARIAGE
Bijoux et articles pour Cadeaux
Orfèvrerie en écrins
Articles pour fumeurs - Or et Argent
Bijoux sur commande - Maroquinerie de Luxe

Réparations et transformations en tous genres

Montres -- Pendules -- Réveils
de toutes marques
LUNETTERIE FINE et sur ORDONNANCES

RÉPARATIONS - GRAVURE

Faites Réparer

Vos AUTOMOBILE - VOITURES
CAMIONNETTES - CAMIONS
au

Garage Moderne
FRANCIS JOURDAN

Rue de Provence — SISTERON

ECHANGE

Représentant les meilleures marques d'Automobiles
Camionnettes et Voitures RENAULT de 6 à 40 H
Cyclecars MATHIS et SALMSON
les plus rapides et les plus robustes

TRANSPORTS DE POIDS LOURDS

Location de camion à la journée -:- Prix rédu

OCCASION :

STOCK de Voiturettes, Voitures, Camionnettes
Camions de 2 à 5 tonnes.

PARFAIT ETAT -:- VENDU AVEC GARANTIE

LE TRESOR-CAPITALISATION

Société de Prévoyance Mutuelle

LE TRESOR-VIE

Société d'Assurances sur la Vie à forme Mutuelle

Entreprises privées assujetties au contrôle de l'état
Gérées par le TRESOR-IMMOBILIER
(Anciennement le TRESOR-GESTION)
Compagnie Anonyme pour favoriser toutes Institutions de Prévoyance et la Construction de Maisons d'Habitations au
Capital de **2.000.000** de fr. entièrement versé

Siège Social - PARIS - 10, Rue Maubeuge

Direction Régionale :
47, rue Saunerie - SISTERON

POUR FAIRE **PONDRE les POULES** tous les jours MÊME PAR LES PLUS grands froids de l'hiver
2.500 ŒUFS *par an pour 10 poules*
Demandez GRATIS et FRANCO **Notice** donnant les moyens certains d'arriver à ce résultat garanti et d'*éviter* ainsi que de *guérir* toutes les *maladies des poules.*
Ecr. COMPTOIR D'AVICULTURE, PREMONT (Aisne)

MAISON FONDÉE EN 1880

IMPRIMERIE -- LIBRAIRIE -- PAPETERIE
— MAROQUINERIE ---
ARTICLES de FANTAISIE et de BAZAR

Pascal LIEUTIER

25, Rue Droite — SISTERON — Basses-Alpes

Fournisseur des principaux Etablissements Scolaires

Livres scolaires et classiques,
Cahiers *Le Sisteronnais* et *la Cigale*, papier de 1e choix, propriété de la maison Lieutier.
Encres noire et de couleur,
Cahiers de dessin et de musique,
Boites de compas et de peinture,
Papier à lettre fantaisie et ordinaire

Tous les parfums, toutes les crêmes

Factures - Têtes de lettres - Cartes, d'adresse et de visite - Enveloppes,
Carnets à souches - Régistres,
Affiches de tous formats,
Prospectus - Programmes.

Albums à dessin - Portefeuilles.
Serviettes - Musettes - Plumiers,
Crayons noirs et de couleurs, règles
Romans - Livraisons

Le gérant,

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre, le Maire,

© VILLE DE SISTERON